

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 22.

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 30.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
EDDARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 2 Octobre 1888

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 18 septembre, M. Charles Jolivot, Conseiller d'Etat, a été nommé Commissaire du Gouvernement près la Société Anonyme des Bains de Mer de Monaco, en remplacement de M. Martial-Henri-Alfred de Clausade, décédé.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Louis, venant de Stockholm, est arrivé le 25 septembre au Château de Marchais.

M. Gustave Saige, Conseiller d'Etat et Conservateur des Archives du Palais de Monaco, a été chargé par S. A. S. le Prince de la mission de rechercher, dans les Archives royales d'Espagne, les documents pouvant compléter le grand ouvrage historique relatif à la Principauté, dont le premier volume vient de paraître et a eu un si légitime succès.

Déjà, M. Saige a recueilli de nombreuses et importantes pièces constatant les longues relations ayant existé entre Charles-Quint et les Princes Augustin et Honoré I<sup>er</sup> et concernant la visite de l'Empereur à Monaco en 1529, ainsi que les règnes des Princes Charles II et Hercule I<sup>er</sup>; tout fait supposer que ces recherches donneront des résultats aussi satisfaisants que celles entreprises dans ces dernières années en France et en Italie.

La rentrée du collège Saint-Charles se fait aujourd'hui même, ainsi qu'il a été annoncé.

Demain, à 8 heures du matin, messe du Saint-Esprit, ensuite composition dans toutes les classes.

La rentrée au Collège de la Visitation est fixée au 15 octobre.

La messe du Saint-Esprit pour la rentrée des Ecoles communales sera célébrée lundi prochain 8 octobre, à 8 heures du matin, à la Cathédrale.

COURRIER DE LA SEMAINE

— Les journaux du littoral sont unanimes à enregistrer les présages heureux d'une saison exceptionnelle. A Cannes et à Nice, ainsi qu'à Monaco et à Menton, les hôtels et les villas procèdent à leur toilette. On publie la liste des étrangers déjà arrivés, et celle des attendus. Parmi ces derniers on

cite à Nice : S. M. le roi de Wurtemberg au Splendid Hôtel, S. M. la reine Nathalie de Serbie; la princesse Pignatelli d'Aragon; le comte de Waresquiel, chambellan de S. S. le Pape, au château Dubouchage, De Nagornoff, villa Lippert; le marquis et la marquise de Saint-Cyr-Hotessier; Rosa Bonheur, à sa villa de la Bournoula; le comte Gaston de Larocheffoucauld, villa Bonneville, boulevard de Carabacel; la princesse Yourewski; la princesse de Dynar.

A Cannes : le chevalier anglais Colquhoun; le général russe Platon Tchiacheff; la baronne Offenberg, villa du Prado, lady Acton; M. Bernard Hall, villa Marieposa; M. Gheyne-Brady, villa des Sylphes, etc.

A Menton, le maréchal Canrobert et sa famille.

Dans la Principauté sont arrivés la semaine dernière : MM. Calderini et Cefali, députés à Rome; le général Rolandi, italien; deux députés français, MM. Martin et Pagot, M. Sclander, secrétaire d'ambassade de Suède, et M. Rodocanachi, grec, venant de Londres.

— Le *Phare du Littoral* signale l'émigration vers nos contrées favorisées, de nombreux habitants du Nouveau-Monde.

A Marseille, à Bordeaux et à Gênes, plusieurs centaines de riches Argentins sont arrivés par les derniers paquebots, afin de passer toute l'année en Europe et la prochaine saison hivernale sur les côtes de la Méditerranée.

L'Exposition internationale de 1889 favorise beaucoup l'arrivée des étrangers en France. Notre littoral s'en ressentira évidemment, car ils ne pourront pas rester l'hiver à Paris où le climat est si contraire au leur et au nôtre.

— Dimanche a été célébré dans toutes les églises de la Principauté le jubilé des morts, appelé le *dimanche noir* dans la chrétienté.

Nous avons annoncé mardi cette solennité qui est une infraction aux règles de la liturgie catholique, si sévères sur ce point que, lorsque le 2 novembre, tombe un dimanche, on doit renvoyer au lundi la fête des Trépassés.

La raison de cette nouveauté est que le pape Léon XIII a voulu que tous les fidèles pussent plus facilement prendre part aux prières et aux cérémonies qu'il a ordonnées dans toute l'Eglise, à l'occasion de son Jubilé, afin que « les âmes du Purgatoire eussent part, elles aussi, aux faveurs dont ce Jubilé aura été l'occasion. »

Dans les cathédrales, c'est l'évêque ou archevêque qui a officié, et dans les paroisses, le curé.

Tous les prêtres ont été également autorisés et invités à célébrer, ce jour-là, leur messe en noir.

La messe de dimanche a été la même que celle qu'on chante le jour de la fête de la commémoration des morts, au 2 novembre.

M<sup>sr</sup> l'Evêque, rentré vendredi soir à Monaco, venant de Marchais, a officié à la Cathédrale où se pressaient les autorités, les fonctionnaires et la population de la ville.

La nef et le chœur étaient entièrement tendus de noir, un catafalque avait été élevé dans le transept.

La maîtrise et l'orchestre ont interprété la belle messe des Morts de Barrière; à signaler comme morceaux remarquables d'exécution, le solo *Beati*, dit par M. Bernardi, ténor; le *Sanctus*, chœur; et le *Pie Jesu*, de Faure, chanté par M. Toubas. Ce dernier, ainsi que la messe entière, a été orchestré par le maestro Bellini, notre savant maître de chapelle.

Pendant l'Office, M. le Chanoine Pauthier a lu aux fidèles la Lettre Pastorale de M<sup>sr</sup> l'Evêque en date du 29 septembre, à l'occasion de la fête de Saint Rosaire. Nous donnons plus loin le dispositif du Mandement qui accompagne cette Lettre.

Sa Grandeur a donné l'absoute à l'issue de la cérémonie.

— Puisque que nous sommes dans la Cathédrale, ajoutons que la maîtrise étudie pour la Saint-Charles, fête de notre bien-aimé Souverain, la messe de Jeanne d'Arc, de Gounod. M. Bellini nous prie d'informer nos lecteurs, et surtout nos lectrices, qu'il adresse pour cette exécution un chaleureux appel aux dames cantatrices de la société Monégasque, dont le concours gracieux ne lui a jamais fait défaut en semblable circonstance.

— L'automne est non-seulement la saison des déplacements du Nord au Midi. C'est aussi celle des déménagements chez nous. Le 29 septembre nos rues sont sillonnées de voitures, les unes capitonnées avec luxe et colossalement grandes, les autres plus humbles, parfois traînées à bras. Elles transportent à leurs nouveaux domiciles les meubles des locataires qui font *Saint-Michel*. Que Dieu vous préserve de semblables tribulations le plus longtemps possible !

Outre l'époque des déménagements, c'est aussi celle des vendanges, joyeuse compensation à la mélancolie attribuée à l'automne. C'est un charmant tableau que la vue des ceps pliant sous le fardeau des grappes noires ou blondes que le chaud soleil de l'été a muries. Le vigneron y voit des espérances. Mais il a un rude concurrent dans la grive qui le

précède. Ces oiseaux s'abattent dans les vignobles, s'abritent sous les pampres et mangent les premiers grains mûrs.

La grive, il est vrai, a aussi un ennemi acharné dans le chasseur auquel elle servira de succulent déjeuner. Après les vendanges, les grives émigrent vers les pays du genièvre; elles remplacent alors la purée septembrale par le gin.

— Le docteur Onimus, qui dirige avec tant de talent l'établissement médical du Cap d'Aglio, a donné le 25 septembre à l'Académie de médecine de Paris, d'intéressants détails sur les conditions de la journée médicale (on appelle ainsi le temps pendant lequel les maladies peuvent sortir), dans la région méditerranéenne. Le minimum de température a toujours lieu au moment du lever du soleil; à partir de ce moment, la température monte d'une façon uniforme qui varie selon les mois. Il convient aussi de tenir compte de l'exposition des localités; ainsi, dans les régions protégées par les montagnes, la température monte plus rapidement que sur le littoral. L'abaissement de la température au coucher du soleil est très faible comparativement à l'impression qu'on éprouve; il dépasse rarement deux ou trois degrés et correspond presque à la température de 11 heures du matin. En réalité, on a plus chaud le matin que le soir, même avec une différence de trois ou quatre degrés; les causes de ce phénomène doivent être attribuées à l'humidité plus abondante le soir que le matin et surtout à la radiation solaire.

— La princesse de Galles a couru dernièrement à Gmunden (Auriche) un grand danger.

On sait que S. A. R. le prince de Galles, quand il vient chaque hiver passer quelques jours sur notre littoral, ne manque pas de visiter Monte Carlo où il est reçu chez sir Frédéric Johnstone, propriétaire de la villa du Nid.

Voici le récit de l'accident qui a failli coûter la vie à la princesse de Galles et à ses trois filles.

La princesse conduisait elle-même une voiture attelée d'un poney, et dans laquelle se trouvaient également les jeunes princesses. L'équipage était engagé sur un passage à niveau du chemin de fer, lorsque la barre qui ferme le passage à l'approche des trains s'abattit tout à coup, enlevant même le chapeau de la princesse Maud, en sorte que, tandis que le cheval était sur la voie, la voiture restait en dehors, et qu'il était impossible d'avancer ou de reculer.

En Autriche, les passages à niveau s'ouvrent automatiquement au moyen de fils de fer manœuvrés par les employés chargés des signaux et placés souvent à une longue distance. Une sonnerie électrique avertit que le passage va être fermé, quelques instants avant que tombent les barres de fer servant de clôture. La princesse de Galles n'entendit pas la sonnerie ou n'en comprit pas la signification; toujours est-il qu'un train s'avancait rapidement.

Le colonel Clarke, écuyer de service, comprit le danger; descendant vivement de son cheval, il se glissa sous la barre de clôture et fit ranger le poney hors de la voie; à ce moment même, le train passait à toute vapeur et à quelques pouces de la voiture. Sans la présence d'esprit du colonel Clarke, la locomotive prenait le cheval en écharpe et la voiture était broyée sur les rails avec les augustes promeneuses.

— On annonce que la Compagnie P.-L.-M. se propose de mettre en circulation, cet hiver, deux trains express qui seront composés de wagons de 1<sup>re</sup> classe d'un nouveau modèle. Ces wagons auront un couloir latéral, permettant de circuler tout le

long du train et comporteront des cabinets de toilette complets. Elle fait aussi étudier l'organisation de trains-tramways sur notre littoral, qui desserviront les localités non pourvues de gare.

M. l'inspecteur principal, en résidence à Marseille, est arrivé samedi dernier à Nice; il vient s'occuper sur place de cette organisation qui existe déjà sur plusieurs lignes du réseau. On nous assure que ces trains seront composés de deux voitures pouvant communiquer ensemble et bien aménagées à cet effet.

— Cette innovation sera des plus agréables, surtout pendant le beau temps, mais, comme si l'on n'avait pas encore assez souffert de la pluie depuis plusieurs mois, voici qu'on vient d'exhumer d'un ouvrage composé en latin, par Thomas-Joseph Mouti, en 1268, les prédictions suivantes sur le temps qu'il fera en 1889.

L'année 1889 ne sera guère mieux partagée que 1888.

Le printemps, cette année, sera pluvieux et venteux. Je ne parlerai point de l'été (?).

L'hiver sera doux et moite.

L'automne sera sec et bon jusqu'à la fin.

Il sera bien du froment, peu de seigle; les blés seront chers jusqu'à la récolte et sera grande pitié.

Les vins et les autres denrées diminueront de prix aux vendanges, ce qui signifiera bon temps. Il fera mauvais acheter du vin pour le garder, car on ne le vendra pas à cause que les gens du métier seront pauvres et l'argent rare en bien des Etats.

Ce tableau n'est pas gai, heureusement qu'une légère correction y est apportée par les deux lignes suivantes concernant l'année qui succédera.

En 1890, il sera beaucoup de blé en tout pays et les vendanges seront plantureuses.

— Chez nous, Dieu merci, les variations de température durent peu. Ainsi, le coup de vent de l'après-midi de dimanche n'a pas empêché le soir, au concert du Casino l'exécution du *Fremersberg*, de Kœnneman.

Cette scène instrumentale est d'un fort bel effet. L'imitation, à l'aide de pièces d'artifice, de l'orage et des éclairs qui est confiée à M. Caruta, les feux de Bengale qui, disposés sur la terrasse, font ressortir, avec des tons fantastiques, les gracieux contours du kiosque de l'orchestre et sa superbe balustrade polychrome, ainsi que la merveilleuse façade du théâtre, sont toujours très goûtés du public. Pour donner plus de vérité à la scène, les lumières de la place et du kiosque sont éteintes à ce moment. Joignez à cela, lecteur qui n'avez pas encore vu le *Fremersberg* à Monte Carlo, une musique étrange, bien en situation, et vous comprendrez que cet ensemble impressionne l'auditoire.

— L'anecdote finale nous sera fournie aujourd'hui par un architecte dont la mésaventure fait le tour de la presse :

Il s'agit de l'auteur des plans de l'Institut Pasteur, à Paris, qui, dans son monument, n'a oublié... quoi? que les cheminées.

Cette distraction, qui ne tirerait pas à conséquence à Monaco, où la douceur du climat relègue, pour ainsi parler, la cheminée au rang d'accessoire, a été trouvée d'autant plus extraordinaire dans la capitale, que les plans du bâtiment ont été examinés et approuvés préalablement par des comités spéciaux dont les membres ne se sont aperçus de rien.

Cependant l'Institut Pasteur contient un grand nombre de fourneaux et de fours, et depuis qu'on s'est aperçu de cette étrange lacune, on éventre les planchers et les murs pour aménager les tuyaux chargés de les desservir.

Cela ne rappelle-t-il pas l'histoire de cet architecte qui, livrant une maison à plusieurs étages, n'avait omis que l'escalier?

On signale depuis quelques jours, à Nice, l'apparition de pièces de 5 francs fausses, à l'effigie de Victor-Emmanuel et au millésime de 1866, et d'une grande quantité de pièces de 2 francs à l'effigie de Napoléon III et au millésime de 1865.

Ces pièces sont admirablement bien frappées; elles ont un son presque normal et ne se distinguent guère des vraies que par la sensation savonneuse qu'elles offrent au toucher.

Les pièces de 5 francs seules ont les deux premières lettres V et I presque effacées.

Voici le dispositif du Mandement de S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque à l'occasion de la fête du Saint Rosaire :

Depuis le premier jour d'octobre jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre inclusivement, le Chapelet et les Litanies de la Sainte Vierge seront récités dans toutes les Eglises et Chapelles des Communautés de Notre diocèse. MM. les Curés choisiront l'heure la plus opportune, soit le matin, soit le soir, et dans l'un et l'autre cas, la récitation de ces prières sera précédée de l'exposition et suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

La fête du Saint-Rosaire, fixée au premier dimanche d'octobre, sera célébrée avec toute la pompe possible. A la Cathédrale, Nous assisterons pontificalement à la Grand'Messe, et, le soir après les Vêpres, Nous présiderons à la procession générale en l'honneur de la Sainte Vierge.

Les autres paroisses feront leur procession un des autres dimanches du mois.

Nous recommandons à MM. les Curés de rappeler aux fidèles les indulgences diverses accordées par le Souverain Pontife, et à les engager à se mettre en règle pour les gagner.

L'Office et la Messe propre à la Fête du Rosaire ordonnés par Sa Sainteté devront être dits par tous les prêtres du diocèse le premier dimanche d'octobre.

Le mois d'octobre sera, comme l'année précédente, consacré tout entier à honorer la Sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame du Rosaire.

En parlant de la violence du vent qui a soufflé durant la journée de dimanche dernier, quelques-uns de nos confrères parlent d'un accident qui n'aura heureusement pas de suites fâcheuses : Un vase de fleurs tombé d'une fenêtre a occasionné à un passant une blessure sans gravité. Procès-verbal a été dressé contre le propriétaire du vase mal assujéti.

La Compagnie P.-L.-M. vient de prendre une excellente mesure.

Elle autorise désormais les gares de son réseau à accepter les pièces impériales russes de dix à cinq roubles, bien que l'empire russe ne fasse pas partie de l'union monétaire.

Les pièces de 10 roubles seront donc reçues pour 40, et celles de 5 roubles pour 20 francs.

#### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cassis.** — Le 24 septembre à 8 heures du soir, à la suite d'un violent orage, la foudre est tombée sur la maison de campagne Paraque, au quartier de Larène, Elle est entrée par la toiture qu'elle a brisée, a pénétré dans la cuisine, renversé sans les blesser deux femmes qui y soupaient, puis, entrant dans la cave, elle a vidé complètement une bouteille de six litres de vinaigre, sans la briser.

**Toulon.** — Dans le courant de ce mois, le port de Toulon procédera à une deuxième expérience du câble-ancre de l'ingénieur Pagau.

Ce câble est destiné à permettre aux navires de s'ancre avec le concours de l'eau de mer et d'éviter les bris ainsi que les échouements. C'est donc un arrêt instantané que les navires en marche peuvent effectuer sans aucune secousse.

Un boulet termine le câble pour en faciliter l'immersion rapide.

Une corde attachée au boulet permet de remonter sans peine le câble-ancre sur le pont à l'aide d'une seule personne.

Le mouillage de cet appareil s'effectue automatiquement au moyen d'un sac renfermant le câble suspendu le long du bord.

L'ouverture du sac est commandée par une cordelette dont l'extrémité se trouve à portée de la main du timonier. En tirant la cordelette, le câble tombe à la mer.

Le poids de ce dernier est de 60 kilogrammes. De distance en distance sont établis des parachutes en toile imperméable, dits « surfaces concaves ».

Le nombre de ceux-ci est proportionné aux effets que l'on veut obtenir. Une commission, où figurera un délégué du ministère de la marine, assistera à cette expérience.

**Fréjus.** — Un orage des plus violents s'est déchaîné le 24 septembre, entre 6 et 7 heures du soir. La ville était en feu et les éclats du tonnerre qui se succédaient sans interruption n'étaient pas faits pour rassurer la population. En effet, la foudre est tombée, à deux reprises, au bureau des postes et télégraphes et à la gare du chemin de fer P.-L.-M., où les appareils télégraphiques ont été fortement endommagés. Le guetteur de la gare s'est trouvé, dans sa guérite, au milieu des flammes, il a été obligé de se sauver.

**Saint-Tropez.** — On a mis la main sur l'auteur du vol audacieux commis au bureau de poste de Saint-Tropez, que nous avons relaté dernièrement.

La rumeur publique désignait le nommé Latreille Désiré, tailleur d'habits, elle ne s'était pas trompée. Il avait des complices qui sont aussi entre les mains de la justice.

Quand le voleur a été amené sur les lieux où il avait caché le sac des dépêches, l'irritation populaire était grande. La gendarmerie intima l'ordre à l'accusé de porter le sac et traverser ainsi la place des Lices où une foule compacte s'était réunie; devant son refus, quelques assistants s'emparèrent du sac, le lui jetèrent sur les épaules pendant qu'une bonne femme enlevait sa jarrettière et l'offrait pour en ficeler le sac.

Le départ des accusés pour Draguignan a été mouvementé; des épithètes malsonnantes leur étaient lancées par la foule; à Cogolin, la réception a failli tourner au tragique, les gens exaspérés leur auraient appliqué la loi du lynch, sans l'intervention de la gendarmerie.

**Cannes.** — La gare de la Bocca, qui sera bientôt terminée, va être comprise dans la marche des trains du service d'hiver. Elle sera desservie par les trains omnibus de la grande ligne de Nice à Marseille et par les trains de la ligne de Cannes à Grasse.

**Grasse.** — On lit dans le *Commerce* :

La pluie tombée abondamment cette semaine a bien un peu entravé la vendange, mais elle a fait, en somme, bien plus de bien que de mal. Les raisins, largement arrosés, se gonflent, augmentent de volume et de poids, et le viticulteur y trouve doublement son compte.

Sans être encore complètement établi, le prix des raisins a débuté à des cours très hauts. On parle d'achats conclus à 30 et même 32 francs les 100 kilos. C'est exactement le double de ce qu'on a payé dans des départements voisins. Il est vrai que la production de notre territoire et de ceux environnants est aujourd'hui si réduite que ces hauts prix s'expliquent par la rareté de l'article.

Nous ne croyons pas néanmoins qu'ils se maintiennent.

**Nice.** — M. Henri Morris, le sympathique archi-

viste du département, vient d'avoir la douleur de perdre son frère, âgé de 18 ans, décédé à Paris dans la nuit du 25 septembre.

Tous nos compliments de condoléance.

**Saint-Martin-Lantosque.** — Un grave accident a jeté dans un douloureux émoi une des familles les plus honorablement connues de Nice.

Tout récemment, un des fils de M. Rumpelmayer se trouvant à Saint-Martin-Lantosque, où il passait ses vacances, résolut de faire une excursion dans les environs.

Il partit en compagnie de quelques camarades pour faire l'ascension d'une montagne voisine. Malheureusement, au cours de cette ascension, le jeune Rumpelmayer fit un faux pas et dégringola dans un précipice.

Relevé tout aussitôt, il fut transporté ensanglanté chez ses parents où un médecin mandé en toute hâte constata qu'il avait reçu de graves blessures à la tête et que son état était désespéré.

Malgré une certaine amélioration, le jeune Rumpelmayer est loin d'être hors de danger. On espère pourtant le sauver.

**La Turbie.** — La saint Michel, fête patronale de la commune, a été célébrée avec entrain par la jeunesse du pays. L'illumination seule a été contrariée dimanche soir par la violence du vent.

**Menton.** — Sur la place des Logettes, à Menton, se dressent deux figuiers séculaires, lesquels, par l'usage, sont devenus comme la propriété de tous les gamins du pays. Habituellement, on en abat les fruits à l'aide de longues perches avec lesquelles on abîme ces pauvres figuiers. L'autre jour, vers les 3 heures, après une forte pluie, les ouvriers ont dû quitter leur travail, et les jeunes manœuvres, étant inoccupés, flânaient par la ville en train de s'amuser. Le jeune Lantroa Jean-Baptiste, jeune manœuvre de quinze ans, natif de Pigna (Italie), vint gaminer sur la place des Logettes, et alléché par les quelques figues que ses plus jeunes compagnons n'avaient pu faire tomber avec les pierres ou les perches, il grimpe immédiatement sur les arbres, malgré les observations des personnes qui assistaient à son entreprise. Au contraire, toute observation ne faisait qu'exciter son audace; bref! il manœuvra si bien que les arbres étant humides par la pluie du jour, il glissa, tomba sur le sol et se fit plusieurs graves blessures au côté gauche et à la tempe.

Immédiatement relevé, il fut transporté à la pharmacie Donat, où lui furent prodigués tous les soins que son état nécessitait, et il fut ensuite consigné à son père qui demeure, 35, rue Longue.

Le docteur Ciaï fut aussitôt appelé, mais tous les secours de la science furent inutiles. Le jeune Lantroa mourut vers les 5 heures du soir, à la suite, dit le rapport médical, de lésions internes aux poumons et au cerveau.

Ce fatal accident ne devrait-il pas servir d'exemple aux polissons qui, à Monaco comme à Menton, dévastent les jardins de nos promenades et risquent leur vie pour satisfaire une gourmandise coupable? Avis également aux parents négligents qui laissent vagabonder leurs enfants.

**Samplerdarena.** — L'autre soir, au restaurant Giunsella, on a arrêté cinq individus qui tentaient de mettre en circulation de fausses monnaies d'or.

Sur un des individus arrêtés on a trouvé 250 livres sterling également fausses. Il était sous le coup d'un mandat d'amener pour vol qualifié et désertion.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le Président de la République a donné plusieurs déjeuners à Fontainebleau, avant de quitter cette résidence d'été. Il a reçu M. Savorgnan de Brazza, qui retournera, dans quelques semaines, au Congo, et s'est longuement entretenu avec lui. Il a vu égale-

ment M. Le Myre de Villers, dont le départ de France est imminent, et l'a chargé de remettre à la reine de Madagascar de superbes cadeaux, ainsi que le grand cordon de la Légion d'honneur.

M<sup>me</sup> Sadi-Carnot a visité les deux salles d'asile de Fontainebleau, dont l'une est dirigée par les sœurs de Saint-Vincent de-Paul, et l'autre par les sœurs de la Sainte-Enfance; elle a manifesté sa satisfaction aux sœurs pour leurs soins dévoués et a fait faire aux enfants une abondante distribution de gâteaux.

M. le Président de la République, avant de quitter Fontainebleau, a tenu à visiter Melun. La ville était pavoisée; de nombreux bouquets lui ont été offerts. Il s'est rendu successivement à la préfecture, au lycée, à l'hospice, à la mairie, et il a donné mille francs pour les pauvres de la ville.

Paris commence à voir revenir la haute société, et il a, en ce moment, beaucoup d'hôtes distingués.

Le duc et la duchesse de Montpensier, sœur cadette de la reine d'Espagne Isabelle II, attendent à Paris, où ils viennent de rentrer, la prochaine visite de Sa Majesté.

S. A. R. le comte de Bari, frère du roi de Naples, et la comtesse de Bari, sont installés à la Petite-Malmaison, dont ils ont fait l'acquisition il y a quelques mois, et qui était autrefois une dépendance du château de la Malmaison.

Ils meubleront la Petite-Malmaison dans le style du premier Empire. Cette demeure royale est un long rez-de-chaussée, très élevé de plafond, surmonté d'un seul étage. On y admire des bas-reliefs du temps de Napoléon I<sup>er</sup>. La salle à manger, ornée de colonnes de marbre, est magnifique. Le jardin est ombragé d'arbres séculaires. Cette résidence est admirablement disposée pour y donner des fêtes pendant la belle saison.

M. Canovas del Castillo, chef du parti conservateur espagnol, ancien président du Conseil, est descendu, avec M<sup>me</sup> Canovas del Castillo, à l'hôtel du Louvre, où sont allés s'inscrire les notabilités de la colonie espagnole.

La princesse Valdemar de Danemarck est installée à Saint-Firmin, près de Chantilly, où se trouve réunie toute la famille du duc de Chartres.

Enfin une des plus grandes dames de France, la duchesse de Talleyrand, fille du maréchal de Castellane, est actuellement à Paris. Son mari, chef de la deuxième branche de la famille Talleyrand-Périgord, est trois fois duc: duc de Talleyrand, duc de Sagan, principauté fiefée, duc de Valençay et chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or.

Il y a un an, les plus illustres de nos académiciens réclamaient une statue pour l'incomparable héroïne, Jeanne d'Arc. Un comité patriotique s'est formé, des souscriptions ont été recueillies. Jeanne d'Arc va avoir une magnifique statue. Le sculpteur a été inspiré par le sujet: Jeanne d'Arc est représentée debout, l'épée haute, les yeux vers le ciel; ses pieds foulent le léopard britannique. On dirait que Jeanne entend les voix qui lui ont dicté sa mission. L'auteur de cette œuvre admirable est une femme qui signe «Manuela», et qui a déjà conquis la notoriété par la belle statue de saint Hubert, qu'elle a offert à la basilique du Sacré-Cœur: c'est M<sup>me</sup> la duchesse d'Uzès.

Nos grandes dames se distinguent dans la sculpture: M<sup>me</sup> Marie de Neubourg, la comtesse Multedo, la comtesse de Latena, dont on a fort remarqué au dernier Salon la *Bouquetière aveugle de Pompéi*, ont fait leurs preuves. La vicomtesse de Clairval achève en ce moment une statue de son grand-père, le général Daumesnil.

Au ministère des Beaux-Arts, on est très préoccupé en ce moment de deux questions: de la suppression de la censure théâtrale, demandée par la commission du budget de la Chambre des députés — et de l'établissement de tourniquets à l'entrée de nos musées nationaux.

La Chambre des députés a, plusieurs fois déjà, été saisie de la question de la suppression de la censure dans les théâtres, et toujours elle a maintenu cette peu couteuse institution. Les directeurs de théâtre et les auteurs dramatiques seraient fort gênés si on les faisait rentrer dans «le droit commun».

La seconde question: celle des tourniquets à l'entrée de nos musées et de la perception d'un droit sur les visiteurs, me paraît plus délicate. Il est évident que l'idéal serait de laisser gratuitement accès auprès de nos trésors artistiques à tout le monde, aux étrangers comme aux nationaux. Mais nos musées manquent de fonds pour faire des achats, et le budget a du mal à se mettre en équilibre. Il est certain que si on demandait un franc d'entrée à chacun des visiteurs de nos musées, on arriverait à constituer une caisse qui faciliterait dans l'avenir les acquisitions. Bien entendu, les artistes, les ouvriers d'art, les hommes de lettres, qui demanderaient des cartes d'admission gratuite en obtiendraient facilement. On ne ferait pas payer les travailleurs et les étudiants, mais les oisifs, les curieux, les voyageurs. Cette innovation ne serait d'ailleurs que la mise en pratique de ce qui se fait depuis longtemps dans d'autres pays.

La semaine théâtrale a été très chargée. Nous avons eu beaucoup de reprises. Les directeurs font du neuf avec du vieux, souvent avec profit.

Au Théâtre-Français, reprise de *François le Champi*, avec MM. de Féraudy, M<sup>me</sup> Baretta, Pierson, Mantaland. La prose de George Sand a eu ses grands admirateurs et de nombreux détracteurs qui l'ont trouvée bien « vieux jeu ». On doit féliciter le Théâtre-Français d'avoir mis ce drame à son répertoire et de l'avoir fort bien monté. Mais je doute que les recettes soient grandes.

Aux Menus-Plaisirs, l'*Oeil crevé* de M. Hervé nous a ramenés à l'année 1867. La musique n'a point paru vieillie, mais les paroles ont semblé trop extravagantes. Une pièce nouvelle écrite dans ce style aurait peu de chance de plaire.

Le théâtre des Nouveautés a eu la main heureuse en reprenant un de ses succès de 1884, *le Château de Tirelarigot*, avec les deux Brasseur, M<sup>me</sup> Théo et M<sup>me</sup> Darcourt. La donnée de cette opérette fantastique est amusante; les couplets de MM. Blum et Toché sont spirituels; la musique de M. Gaston est pleine de verve.

La reprise triomphale, celle qui fera venir tout Paris et l'étranger, c'est la reprise de *Cendrillon* ou la *Pantoufle merveilleuse*, avec M<sup>me</sup> Thérèse, Lantelme, Demarsy, Lucy Léo. Décors merveilleux, costumes.

Le théâtre de la Renaissance a fait une heureuse réouverture. *Miette*, opérette de M. Audran pour la musique, et de M. Maurice Ordonneau, pour les paroles, aura une longue vie. L'intrigue est claire, le dialogue est amusant, la musique est délicieuse et le nouveau directeur, M. Silvestre, a mis la main sur une jeune étoile, M<sup>me</sup> Aussourd, qui sort du Conservatoire et qui, du premier coup, a su se faire adopter du public parisien.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Nous avons le regret d'apprendre que M. l'amiral Jurien de la Gravière, l'éminent écrivain dont les ouvrages sur la marine ont fait l'objet de maints articles dans ce journal, vient de se blesser dans les circonstances suivantes :

Se trouvant au château d'Aiserey (Côte-d'Or), chez son beau-fils, M. le comte Lejas, l'amiral venait de faire sa promenade accoutumée dans le parc, lorsque, en gravissant les marches de la terrasse il fit un faux pas et tomba si malheureusement qu'il se démit le coude et se déboîta l'épaule.

M. le docteur Bonnetin, ami de la famille, étant présent, donna les premiers soins.

On espère que grâce à la robuste constitution du blessé, l'accident n'aura pas de suites graves.

Les derniers vestiges de la catastrophe de Velars auront très prochainement disparu. On a procédé à l'enlèvement des deux machines des deux trains 11 et 276. Elles ont été successivement attachées par des chaînes à une puissante machine de marchandises, série 3,000, qui, en se mettant lentement en marche sur la voie, a entraîné chacune des machines avariées sur la voie de fortune jusqu'à la voie principale.

Les deux machines ont été emmenées au dépôt de Perrigny pour être démontées et réparées.

On a terminé l'opération par l'enlèvement des tenders et wagons. Les voies de fortune vont être enlevées et les talus remis en état.

Quant aux blessés, leur état est des plus satisfaisants. M<sup>me</sup> Langelot a quitté l'hôpital; transportée à la gare sur un brancard, elle a été placée dans un wagon pour regagner Lyon. Elle n'a rien de brisé, mais éprouve toujours des douleurs internes.

L'américain Mariotta, dont on avait désespéré dans le principe, a pu également partir hier soir. Depuis deux jours, il se promenait en ville, accompagné de sa sœur, venue de Suisse.

M. Lewis-Owen ne garde plus le lit. On le promène dans les jardins de l'hôpital sur une petite voiture.

Le conducteur-chef Fromohit se lève aussi; il n'y a que le capitaine Mariott qui ne peut quitter son lit mécanique. Sa fracture l'empêche de bouger, mais la guérison suit son cours normal.

Cette catastrophe va peut-être apporter une modification dans la construction des wagons de chemins de fer. Plusieurs compagnies étudient en ce moment la question de savoir si on ne pourrait pas augmenter les dimensions des voitures. On remarque, en effet, que dans l'accident de l'autre jour, le wagon dans lequel se trouvaient les victimes était placé entre le fourgon et un grand sleeping-car qui n'a pas souffert du choc, ce qui semblerait prouver que les voitures de grandes dimensions présentent plus de sécurité. On examine aussi si on ne pourrait pas adopter un système de roues indépendantes permettant de suivre plus facilement les courbes.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

AVIS

Messieurs MALESPINE et BESSERO ayant dissous d'un commun accord, le premier mai mil huit cent quatre-vingt-huit, leur association qui avait pour objet l'exploitation de l'établissement du *Parc de Brégailon*, rue Caroline, à Monaco, ont l'honneur d'informer le public qu'à partir de ladite époque monsieur MALESPINE est resté seul et exclusif propriétaire du susdit établissement.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré;

Monsieur François Faraldo, négociant, demeurant à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une part;

Et madame Anne-Marie-Françoise-Jeanne, veuve de monsieur Jacques-Isidore Davoigneau, négociante, demeurant à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'autre part;

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour faire le commerce ayant pour but et objet l'exploitation du magasin dénommé: *Bazar Maison Modèle*, à Monte Carlo, dans les lieux dépendant du Grand-Hôtel, sur le boulevard de la Costa, sous la raison sociale: Faraldo et Compagnie.

Monsieur Faraldo a seul la signature sociale, et il n'oblige la Société que pour les affaires qui l'intéressent.

Le siège de la Société est à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard de la Costa, dans l'établissement même du Bazar Maison Modèle.

Cette société, qui existait de fait entre monsieur Faraldo et madame veuve Davoigneau, depuis le premier octobre mil huit cent quatre-vingt, est contractée pour une durée de vingt années qui ont commencé rétroactivement le premier octobre mil huit cent quatre-vingt, et qui finiront le trente août mil neuf cent.

Le fonds social est fixé à trente mille francs, fourni par moitié par les deux associés.

Le dépôt d'une expédition dudit acte a été fait le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-huit au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco, sise place Saint-Nicolas, 3

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi quatre octobre prochain à neuf heures du matin, et jours suivants s'il y a lieu, dans la salle de vente Crovetto, sise rue Grimaldi, à la Condamine, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de tout le matériel ayant servi à l'exploitation du *Café de la Ville*, consistant en deux billards avec accessoires, tables, chaises, banquettes rembourrées, tente, glaces, comptoir, placards, rideaux, buffet, lampes, pompe à bière, étagères, fourneau de cuisine, globes à gaz, soucoupes, verres, carafes, etc., etc. Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier,

Signé: BERTRAND.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco, sise place Saint-Nicolas, 3

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi neuf octobre courant à neuf heures du matin et jours suivants s'il y a eu lieu, dans la maison Collignon, sise à la Condamine rue Louis n° 5, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, tels que: tables, rideaux, chaises, fauteuils et canapé Louis XV, tapis moquette, lits complets, armoire à glace, tables de nuit, commodes, tables-toilette, glaces, fourneau et ustensiles de cuisine, etc., etc. Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier,

Signé: BERTRAND.

Madame JOSÉPHINE CUCCIOLI née Vacchino, et monsieur FRANÇOIS CUCCIOLI, prient leurs parents, amis et connaissances, de vouloir bien assister à la messe anniversaire qui sera célébrée à la Cathédrale le samedi 6 octobre à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de

Madame veuve Urbanine VACCHINO

leur très regrettée mère et belle-mère.

CATHÉDRALE DE MONACO

Dimanche 7 octobre 1888

SOLENNITÉ DE N.-D. DU ROSAIRE

10 heures du matin. — Grand'Messe avec assistance pontificale.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres, récitation du chapelet, procession en l'honneur de la Très Sainte Vierge présidée par Monseigneur l'Evêque et salut solennel du Très Saint Sacrement donné par Sa Grandeur.

Le dimanche 14 octobre, après les vêpres, aura lieu, à la paroisse Saint-Charles, la procession en l'honneur de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 24 au 30 septembre 1888

CANNES,	b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	sable.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Brandin,	id.
ID.	b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Trois-Frères, fr., c. Castel,	id.
ID.	b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferréro,	id.

Départs du 24 au 30 septembre

CANNES,	b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	sur lest.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Brandin,	id.
ID.	b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Trois-Frères, fr., c. Castel,	id.
ID.	b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero,	id.

En vente à l'Imprimerie du Journal:

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métyvier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix: 6 francs.

RÉOUVERTURE

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOUILLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

JOSEPH CARUTA

ARTIFICIER-ILLUMINATEUR

Villa Trucchi, avenue Roqueville

MONTE CARLO

prévient sa nombreuse clientèle qu'il a à sa disposition, pour les fêtes de la Saint-Charles, un nouvel et grand assortiment de pièces d'artifice, feux indiens et de Bengale, verres de couleurs, lanternes vénitienes, ballons lumineux de toutes formes, stéarines, mèches, drapeaux, lustres, chaînes. — Nouveauté recommandée: *le Diable musicien*, ballon à musique, etc., etc. — Entrepris de décorations et illuminations en tous genres. — Prix incroyables de bon marché.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Garç. Monaco-Condamine.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris — Sommaire du n° 43:

Art et chiffons, par Frivoline, Jessins de G. de Billy. — Ce qu'on dit au Casino, par Feather, dessins de Hy. — Toilettes faites par M<sup>me</sup> Linu Munte, dessins de G. de Billy. — Sur la plage, dessin original de J. A. Mueiner. — Petite sœur, par Colonna de Cesari, dessin de Hy. — Chronique mondaine, par Montjoye. — A travers les théâtres, par Vert-Vert. — Chronique du sport, par Maubourgnet. — Chronique financière, par Bonconseil.